RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.H.A

Sasu au Capital social : 5000 €uros
Siège social : 83 RUE REUILLY 75012 PARIS
RCS PARIS 829 176 452

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le 22 juin **à 11 heures, les associés de la Société A.H.A** au capital de **5000 €uros** divisé en **1000 ACTIONS**, dont le siège social se situe au **83 rue reuilly 75012 PARIS** Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de **PARIS** sous le **829 176 452**, se sont réunis au siège social en assemblée extraordinaire, sur la convocation faite conformément aux dispositions des statuts de l'entreprise.

Etaient présents ou représentés :

- **Monsieur ANWAR Shahzad** 500 actions, N° 001 à 250
- **Monsieur ZULQARNAIN Husnain** 500 actions, N° 251 à 500

Soit au total **1000 actions sociales** composant la totalité du capital de la société.

L'assemblée est présidée par **Monsieur ANWAR Shahzad**. Président de la société.

Il rappelle que, conformément à la loi, tous ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Après avoir lu le rapport de gestion, il déclare la discussion générale ouverte, au sujet du changement de président de dénomination social de siège social d'activité et de cession des actions

Personne ne demande plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

- **Première résolution** : **l'assemblée décide d'un changement de président**

Ancien président :
Monsieur ANWAR Shahzad
Né le : [redacted] **à** [redacted]
Demeurant : [redacted]
Nationalité : PAKISTANNAISE

Nouveau président :
Monsieur MEHMOOD Arshad
Né le : [redacted] **à** [redacted]
Demeurant : [redacted]
Nationalité : PAKISTANNAISE

L'article 38 des statuts a été modifié.

M.A

[redacted]

[redacted]

- **<u>Deuxième résolution</u> : l'assemblée décide d'une cession d'action sociales :**

Monsieur ANWAR Shahzad
Né le : [redacted] à [redacted]
Demeurant : [redacted]
Nationalité : PAKISTANNAISE

cède ses 500 actions numérotées de 001 à 250, au profit de :

Monsieur MEHMOOD Arshad
Né le : [redacted] à [redacted]
Demeurant : [redacted]
Nationalité : PAKISTANNAISE

L'article 7 des statuts a été modifié.

- **<u>Troisième résolution</u> : l'assemblée décide d'une cession d'action sociales**

Monsieur ZULQARNAIN Husnain
Né le : [redacted] à [redacted]
Demeurant : [redacted]
Nationalité : [redacted]

cède ses 500 actions numérotées de 251 à 500, au profit de :

Monsieur MEHMOOD Arshad
Né le : [redacted] à [redacted]
Demeurant : 2B RUE DE L'ABREUVOIR 95200 SARCELLES
Nationalité : PAKISTANNAISE

L'article 7 des statuts a été modifié.

M.A

HZ [redacted] [redacted]

- **<u>Quatrième résolution</u> : l'assemblée décide d'un changement de forme juridique**

Ancienne forme : SAS

Nouvelle forme : SASU

<u>Cinquième résolution</u> : L'assemblée confère tous pouvoir à **Monsieur MEHMOOD Arshad**
Le nouveau Président de la société, ou son mandataire, a l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 12 heures.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant et les associés présents.

Monsieur MEHMOOD Arshad Lu et approuvé

Monsieur ANWAR Shahzad [redacted] et approuvé

Monsieur ZULQARNAIN Husnain [redacted] Lu et Approuvé